

UN APPRENTI ASSISTANT DE SERVICE SOCIALE (H/F)



Contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 27/04/2025

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
35h/semaine

Fondement juridique et la rémunération :
Conditions liées au code du travail

Missions du service – positionnement de l'agent : Au sein du pôle Solidarités et plus précisément de la direction enfance, insertion et accompagnement social, le service enfance jeunesse pilote et met en œuvre, conjointement avec les circonscriptions d'action sociale, les politiques de protection de l'enfance, de soutien à la parentalité et de suivi de la qualité des lieux d'accueil. Le service enfance jeunesse est composé de quatre unités :

- l'unité suivi administratif, archives, transport (SAAT) ;
- l'unité partenaires et lieux d'accueil (PLA) ;
- l'unité de recueil et de traitement des informations préoccupantes (URTIP 52) ;
- l'unité suivi des mineurs non accompagnés.

Le titulaire du poste est employé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et réalise en alternance, au sein de l'unité de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) une formation d'assistant de service social. Cette unité est chargée de l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs (ex MNA). Cette unité assure également le suivi de l'organisation du dispositif départemental MNA, notamment concernant les relations avec les établissements et services accueillant ou accompagnant ces jeunes.

Tâches confiées :

- Instruction des dossiers pour l'ouverture des droits du jeune,
- Le classement et l'archivage des dossiers clos des enfants,
- L'animation des projets des mineurs non accompagnés confiés au Président du Conseil départemental ;
- La phase de mise à l'abri de tout jeune se présentant spontanément sur le département comme mineur non accompagné, en lien avec les structures réalisant les accueils d'urgence ;
- L'évaluation de minorité et d'isolement en lien avec la Préfecture et les établissements ;
- Le suivi administratif et financier des mineurs non accompagnés en lien avec les structures pour mineurs non accompagnés, dès l'instant où le jeune est confié au département et ce jusqu'à sa majorité ;
- Le suivi du projet pour l'enfant pour chaque mineur non accompagné, en lien avec les établissements accueillant les mineurs non accompagnés ;

Profil recherché :

- Sens du service public,
- Sens du travail en équipe
- Respect des dispositions du code pénal relatives au secret professionnel
- Permis de conduire B

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, prévoyance, contrat de groupe et participation mutuelle.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 35h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.
Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00.

Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à apprentissage@haute-marne.fr

Votre inscription en école, le programme qui sera suivi, le planning annuel, lettre de motivation, curriculum vitae.